Périodiques non canadiens

Les amendements proposés nous empêchent en fait d'exagérer cette position. C'est une chose de penser à l'avenir et de chercher une nouvelle orientation mais c'en est une autre que d'annuler toutes les institutions et traditions du pays. Le gouvernement devrait donc réexaminer la question, non pas tant du point de vue du principe que de celui du sentiment de déracinement que le bill peut produire. De toute évidence, il y a une différence entre arracher les gens à leurs traditions et modifier la direction qui peut toucher leur avenir, mais le gouvernement ne saisit pas la nuance.

Sans tenir compte donc des sentiments du peuple, il a l'intention de faire ce qu'il croit juste. Si c'est là l'attitude du gouvernement pourquoi n'est-il pas honnête avec le peuple canadien et ne lui dit-il pas tout de suite d'économiser ses frais de timbres et de cesser d'écrire et de téléphoner puisqu'il n'écoutera pas ses revendications, de toute façon? Pourquoi le gouvernement n'est-il pas tout simplement honnête et ne déclare-t-il pas tout bonnement qu'il prend les décisions et que ce n'est pas la peine de se fatiguer à lui écrire. Si nos gouvernants avaient la moindre sensibilité, ils sauraient que la majorité des gens, spécialement dans le sud de la Colombie-Britannique, sont tout à fait opposés au bill sous sa forme actuelle.

Il serait simple d'adopter un amendement et de parvenir au but désiré sans détruire le principe qui pourrait, en un sens, justifier l'action du gouvernement, à savoir orienter l'avenir du pays mais sans pour autant déraciner la physionomie du passé. Si je le dis, c'est que certaines de ces stations ont fait preuve au plus haut point de civisme.

Le gouvernement ne traite pas de la même façon les périodiques et la radiodiffusion. En ce qui concerne les premiers, ils ont la possibilité d'être considérés comme entreprises canadiennes, à certaines conditions. Mais à l'égard de la radiodiffusion la condamnation est absolue. Quand le gouvernement a-t-il reçu le don de sagesse, le droit ou le privilège de dire que certains principes valent pour l'édition mais que d'autres s'appliqueront à la radiodiffusion? Cela est indéfendable.

Si l'on veut qu'une orientation se dessine à la tête de la nation, il faut entre autres choses un peu de logique. On dit aux éditeurs que s'ils remplissent certaines conditions ils seront acceptés. Le gouvernement s'est permis de dire que même si Reader's Digest n'a pas satisfait aux conditions fixées, il est maintenant accepté. Et voilà qu'en matière de radiodiffusion le gouvernement interdit aux stations frontalières américaines de diffuser au Canada, sans égard au montant de leurs impôts et taxes, à leur loyauté envers le pays et au nombre de leurs actions appartenant à des Canadiens. Voilà une condamnation absolue.

Je mets les ministériels au défi de nous dire ici de quoi s'inspire le gouvernement pour prendre des décisions aussi contradictoires, aussi incompatibles. Il faut qu'on nous l'explique, cela appelle une réponse qui n'est pas encore venue.

Le voulût-il de toutes ses forces que le gouvernement ne réussirait pas à empêcher les stations américaines de diffuser au Canada. Car la population prend ses informations, ses distractions et ses programmes où elle le veut. Elle continuera d'écouter les émissions des stations de son choix, de passer ses annonces aux stations qui ont la meilleure écoute, que ce soit KVOS à Vancouver ou les stations frontalières du Canada central. Même en l'absence d'amendements, même tels qu'il se présente actuellement, le bill n'atteint pas le but visé par le gouvernement, parce que la population continuera d'écouter les émissions de ces stations. Cela a été démontré. Des enquêtes l'ont prouvé. Pour cette raison, les annonceurs continueront de passer par elles pour s'adresser au marché.

D'une part, la mesure manque d'uniformité et laisse entendre qu'on ne tienne aucun compte des désirs des citoyens et, d'autre part, si on l'adopte quand même, elle n'atteindra pas les objectifs fixés.

La frontière qui sépare le Canada et les États-Unis est la plus longue frontière non protégée du monde. Pourtant, le Canada est toujours en train de harceler son allié le plus fidèle. Malgré les ententes commerciales et les nombreuses associations qui lient le Canada et les États-Unis, le gouvernement présente une autre mesure qui ne vise pas à favoriser la collaboration, mais qui tend à blesser directement le pays avec lequel le Canada devrait entretenir les meilleurs liens d'amitié.

Un député néo-démocrate a dit qu'on ne diffusait pas suffisamment d'émissions canadiennes aux États-Unis et que nous ne devrions donc pas accepter qu'on diffuse des émissions américaines au Canada. J'en conviens, mais à mon avis, il ne faut pas supprimer entièrement la contribution des Américains. Nous devrions faire exactement le contraire. Nous devrions nous efforcer de garantir que nos émissions de radio et de télévision et que notre culture atteignent une partie de plus en plus grande du marché américain.

Si le gouvernement libéral veut vraiment aider les artistes canadiens et augmenter nos activités de publication et de radiodiffusion, ne devrions-nous pas agrandir notre marché et nous adresser à près de 250 millions de personnes plutôt qu'à 20 millions? Si nous voulons vraiment favoriser l'expansion des sociétés et des compagnies de télévision canadiennes et permettre aux influences canadiennes de prendre plus d'importance, nous ne devrions pas réduire le marché, mais l'agrandir, mais le bill aura l'effet contraire.

• (1720)

Quelle qu'ait pu être l'intention de la mesure elle donnera les résultats contraires. Si le gouvernement désire avoir une loi pour protéger l'industrie de la radiodiffusion il devrait faire tout son possible pour ouvrir la frontière et conclure des accords avec les États-Unis pour qu'ils acceptent beaucoup plus de réalisations canadiennes.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. J'ai le regret d'informer le député que son temps de parole est expiré.